

Liberté Égalité Fraternité Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



## FLASHINFO ///

#25 / FÉVRIER 2025

## RN10 - Fermetures ponctuelles en février 2025

Afin de réaliser les raccordements Est et Ouest de la future voirie provisoire dans le sens Paris-province, la RN10 sera fermée entre l'échangeur des Templiers (RN10/RD58) et le carrefour avec la RD912 dans le sens province-Paris. Dans le sens Paris-province, la RN10 sera fermée entre le carrefour avec la RD912 et le carrefour avec la RD23.



Ces fermetures auront lieu en semaine, pendant 4 nuits maximum par semaine, entre le 17 et le 28 février 2025 de 21h00 à 5h30 et dépendront des conditions météorologiques. A l'issue des travaux réalisés, la bretelle de sortie vers la RD23 dans le sens Paris-province sera à nouveau accessible.

Pour connaître les jours précis de fermeture, les usagers sont invités à consulter le service Sytadin disponible également en application mobile. Chaque fermeture programmée y est indiquée le jour même après 12h.



Ces fermetures permettront aussi de réaliser des visites d'inspection du pont de la RD36 ainsi que de la passerelle piétonne provisoire pour les besoins du chantier d'enfouissement de la RN10. Dans ce cadre :

- La rue du 19 mars 1962 sera fermée la nuit du 18 au 19 février de 22h00 à 02h00 et la rue Danielle Casanova la même nuit de 02h30 à 05h30.
- Le pont de la RD36 sera également de 22h à 03h00 la nuit du 17 au 18 février.



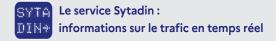
Consciente des désagréments que ces mesures exceptionnelles peuvent engendrer, la DiRIF met tout en œuvre pour limiter la gêne et rétablir la circulation dans les plus brefs délais. Les itinéraires de déviation suivants, détaillés au verso, sont proposés aux usagers :

- Dans le sens province-Paris, pour rejoindre la RN10, les usagers devront circuler par la zone d'activités de Trappes-Elancourt via l'avenue des Frères Lumière.
- Dans le sens Paris-province, les véhicules pourront suivre la RD912 jusqu'au centre d'Élancourt, puis accéder à la RN10 par l'avenue Guy Schuler à Maurepas.

## PLUS D'INFORMATIONS

www dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr













## FLASHINFO #25 / FÉVRIER 2025



